

Image not found or type unknown



Succession conjoint survivant

Par **dupc**, le **24/10/2016** à **11:43**

Bonjour,

je suis veuve depuis 2010 et non remariée avec un enfant née de cette union.

en 2010 , le père de mon mari défunt était déjà décédé, et aujourd'hui la mère de mon mari défunt (ma belle mère) vient de décéder.

je sais que ma fille sera héritière par représentation je crois , mais moi même étant le conjoint survivant ai-je droit à quelque chose ? même si mon mari est décédé depuis 2009 et sachant que mon mari défunt n'est pas le seul enfant héritier , il y en a 1 autre.

merci de votre réponse